

Mémoire sur la participation du Rwanda au
Séminaire sur la formation du personnel
d'encadrement d'Education Physique et Sport.

Soucieux de poursuivre l'action déjà commencée en Afrique particulièrement au Rwanda, la Direction Générale de l'UNESCO n'a jamais cessé de promouvoir l'Education Physique et Sportive au niveau des Pays où elle est moins développée.

C'est dans ce cadre que le Rwanda a bénéficié de l'aide du Fonds International pour le Développement de l'Education Physique et Sportive "FIDEPS", branche de l'UNESCO pour la promotion de ce secteur et cela depuis 1981.

Cette année encore, l'UNESCO organise à YAOUNDE, au Cameroun, du 24 au 28 Mars 1986 un séminaire destiné aux responsables d'Education Physique et des Sports des Pays de la Zone quatre de l'Afrique Centrale à raison d'une personne par pays.

Ce séminaire se fera en coopération avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports de la République du CAMEROUN dans le but d'une formation du personnel d'encadrement de l'Education Physique et Sportive. Les candidats voulus peuvent être Professeur, Licencié, Conseiller ou Planificateur d'Education Physique et Sportive en provenance des pays faisant partie de la zone ci-dessus mentionnée.

Le Rwanda disposant d'un petit nombre de cadres d'E.P.S. devant acquérir une expérience des pays très avancés dans ce domaine, il y gagnerait beaucoup en déléguant un candidat pour participer à ce séminaire surtout que les frais de transport et de séjour seront pris en charge par l'UNESCO.

TELEX OFFICIEL

POUR : DIRECTEUR GENERAL

UNESCO

TELEX 204461

PARIS - FRANCE

C.P.I. : MR TAFEN NANA

TELEX 85 68 KN

YAOUNDE - CAMEROUN

TEXTE : N° 0688 /15.08.01 DU 24 FEV. 1986 STOP REF. VOTEL HONNEUR
VOUS INFORMER CANDIDAT RWANDAIS AU SEMINAIRE RESPONSABLE EPS
24-28 MARS 1986 AU CAMEROUN ETRE NJANGWE PHILIPPE LICENCIE EPS
DIREPS STOP CANDIDATURE PRESENTEE MR TAFEN NANA DIREPS YAOUNDE
PAR MONTELEX N° 0408/15.08.01 DU 05 FEVRIER 1986 STOP ATTENDONS
TITRE DE VOYAGE STOP HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

LE MIJEUCOOP RWANDA

INDULIZIMANA AUGUSTIN

LE 04.02.86

NGEMA Ronald
Secrétaire Général

INFO : - PRESIREP (Postalisé)

- MINAFFET (Postalisé)

6.FEV. 1986

ZC2C GRW792 5392 GTA673 FTP306 PCA778 FCC195 NAL1388 RFL0098 05FEB003
23

RWIKI CO UFNV 121

NEWYORK 121/107 05 0850 PAGE 01/50

UNDEVPRO

KIGALI (RWANDA)

12/02/86
1199/10.08

4464 ATTN MINISTERE JEUNESSE ET MOUVEMENT COOPERATIF
HONNEUR AAA VOUS INFORMER ORGANISATION PAR UNESCO EN COOPERATION
AVEC MINISTERE JEUNESSE SPORT REPUBLIQUE CAMEROUN SEMINAIRE
SOUSREGIONAL FORMATION PERSONNELS ENCADREMENT EDUCATION PHYSIQUE
SPORT YAOUNDE 24-28 MARS 1986 DESTINE MONITEURS MAITRES
PROFESSEURS EPS CONSEILLERS SPORTIFS INSPECTEURS JEUNESPORT
BBB VOUS PRIER BIEN

COL 4464 24-28 1986

05FEB00323 PAGE 02/50

VOULOIR COMMUNIQUER A VOTRE MEILLEURE
CONVENANCE A M. TAFEN NANA DIREPS MINISTERE JEUNESPORT TELEX
8568 YAOUNDE ET COPIE UNESCO PARIS NOM QUALITE ADRESSE COMPLETE
SPECIALISTE NATIONAL SUSCEPTIBLE PARTICIPER CE SEMINAIRE A TITRE
PERSONNEL STOP TITRE VOYAGE AVION ALLER/RETOUR CLASSE ECONOMIQUE
SERA ENVOYE A INTERESSE DESQUIL AURA CONFIRME SA PARTICIPATION
HEBERGEMENT

COL 8568

05FEB00323 PAGE 03/07

NOURRITURE ASSURES STOP HAUTE CONSIDERATION
(BRUNSWIC UNESCO)

COL NIL

Kigali, le

N° /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I

Objet: Demande d'ordre
de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement d'un ordre de mission en faveur de Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif qui doit se rendre à Yaoundé "République du Cameroun" pour participer à un séminaire destiné aux responsables des sports des pays de la Zone IV de l'Afrique Centrale devant avoir lieu du 24 au 28 Mars 1986.

Date de départ: le ²³ Mars 1986

Date de retour: le 1er Avril 1986

Durée de la mission : 8 jours.

Les frais de transport et de séjour seront à charge de l'UNESCO en coopération avec le Ministère Camerounais de la Jeunesse et des Sports, ^{à cause de la correspondance d'action} tandis que le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération ^{la totalité} prendrait en charge le tiers des indemnités. ^{la totalité et le tiers des indemnités}
respectivement pour 2 jours et 6 jours.

Je joins en annexe de la présente le memorandum et des photocopies de la correspondance antérieure.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération

K I G A L I

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

Kigali, le

N° /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I .-

Objet: Participation au Séminaire
des responsables d'EPS.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de demander à Votre
Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement d'un ordre de
Mission en faveur de Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif qui doit se
rendre à Yaoundé "République du Cameroun" pour participer à un
séminaire destiné aux responsables des sports des pays de la Zone
IV de l'Afrique Centrale devant avoir lieu du 24 au 28 Mars 1986.

Date de départ : le 18 Mars 1986

Date de retour : le 1er Avril 1986

Durée de la mission : 15 jours.

Les frais de transport et de séjour
seront à charge de l'UNESCO en coopération avec le Ministère
Camerounais de la Jeunesse et des Sports tandis que le Ministère des
Affaires Etrangères et de la Coopération prendra ^{en} charge l'argent
de poche.

Je joins en annexe de la présente
le memorandum et des photocopies de la correspondance ^{échangée}.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur
le Président, l'expression de ma très haute considération

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I .-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin
Lt Col BEM.

D/020/3

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P.1044 KIGALI.

KIGALI, le 19 MARS 1986

N° 1081/15.08.01

RSE
A. Sengore
DSS
Mukuy
24/3/86

N. 26-3-86

Monsieur le Secrétaire Général du
Service Central de Renseignements
KIGALI.

OBJET : Demande de passeports

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous demander de bien
vouloir autoriser l'établissement des passeports pour les joueurs
de l'Equipe PANTHERES NOIRES qui se rendront du 1er au 8 Avril 86
en Egypte pour le match aller contre ZAMALEK programmé dans le
cadre de la 22ème Coupe d'Afrique des Clubs Champions édition 86.

La rencontre étant prévue le 4 Avril 86,
la délégation dont la composition se trouve en annexe fera mouve-
ment le 1er Avril 86 pour revenir le 8 Avril 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

LT COL BEM

Copie pour information à :

- Monsieur le Directeur de
l'Immigration et Emigration
KIGALI.
- Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur.
KIGALI.
- Monsieur le Président
du Club PANTHERES NOIRES
KIGALI.



DELEGATION DE L'EQUIPE PANTHERES NOIRES EN EGYPTÉ.
=====

A. OFFICIELS :

1. Chef de Délégation : Cdt NDEKEZI Ladislas
2. Entraîneur : Monsieur KANAMUGIRE Aloys
3. Assistant Médical : Adj MWONGEREZA Clément

B. JOUEURS :

1. NGABONZIMA Onesphore
2. MUHIRE Eugène
3. HABIBU Issa
4. IYAKAREMYE Badru
5. MUNYAKAZI Hassan
6. NZABANITA Yusuf
7. NKUNZURWANDA Hassan
8. HAKIZIMANA Abdallahman
9. HATEGEKIMANA Innocent
10. HAKIZIMANA Sabit
11. RUGUMIRE Célestin
12. NSABIMANA Djamali
13. HAVUGARUREMA Pascal
14. NDELEMA Jules
15. NGIRUWONSANGA Emmanuel
16. HARELIMANA Emmanuel
17. GAKWANDI Gad (sans passeport)

17/03/86

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P.1044 KIGALI.

KIGALI, le 19 MARS 1986

N° 1082 /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

OBJET: Demande d'ordres
de mission.

Excellence Monsieur le Président,

Référence faite à ma lettre n° 0389/15.08.
01 du 4 Fév 1986 relative notamment à l'engagement de l'Equipe PANTHERES
NOIRES à la 22ème Coupe d'Afrique des Clubs Champions édition 1986, j'ai
l'honneur de Vous demander de bien vouloir autoriser l'établissement
d'ordres de mission en faveur de la Délégation Sportive de l'Equipe
PANTHERES NOIRES qui se rendra en Egypte pour rencontrer en date du
4 Avril 1986 l'Equipe de Football de ce Pays dénommée "ZAMALEK" en match
aller comptant pour les 16ème de Finale de cette Coupe.

Date de départ : le 01/04/1986

Date de retour : le 08/04/1986

Durée de la mission : 8 jours.

La liste des Officiels et des Joueurs arrêtée par le Club PANTHERES
NOIRES se trouve en annexe.

Les indemnités de mission des Officiels et
des Joueurs ainsi que leurs titres de transport seront pris en charge
par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération comme cela
fut fait lors de son voyage pour la Somalie où le Club s'est qualifié
en battant WAGAD pour la 2ème fois.

Par ailleurs, je Vous demanderais d'autoriser les services concernés à faciliter les formalités de départ des personnes désireuses d'accompagner cette formation en Egypte.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Pour accord :

Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI.

LT COL BEN
